MÉMOIRE

SUR

L'ÉTABLISSEMENT THERMAL

DU MONT-D'OR.

A Monsieur

le chevalier le Roux, doyen de la faculté de médecine de paris,

hommage respectueux de l'auteur

M. Bertrand

MÉMOIRE

SUR

L'ÉTABLISSEMENT THERMAL

DU MONT-D'OR,

ET

LES ANTIQUITÉS

QUE L'ON VIENT D'Y DÉCOUVRIR;

Lu à la Société d'encouragement des Belles-Lettres, Sciences et Arts de Clermont-Ferrand, dans sa séance du 12 novembre 1819, et imprimé par son ordre et à ses frais.

PAR MICHEL BERTRAND,

Médecin de l'Hôtel-Dieu de Clermont-Ferrand, Inspecteur des eaux du Mont-d'Or, etc.



A CLERMONT-FERRAND,

DE L'IMPRIMERIE DE LANDRIOT, LIBRAIRE,

IMPRIM. DU ROI ET DE LA SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT.

1819.


WELLCOME
LIBRARY
INSTITUTE

MÉMOIRE

SUR L'ÉTABLISSEMENT THERMAL

DU MONT-D'OR,

ET

LES ANTIQUITÉS

QUE L'ON VIENT D'Y DÉCOUVRIR.

Le village du *Mont-d'Or* est situé dans le département du Puy-de-Dôme : il se trouve au pied d'une montagne volcanique, et dans une vallée de la même nature, appelées l'une et l'autre comme lui. Dans son intérieur et à ses environs, on remarque des vestiges de monumens antiques, examinés et décrits par divers savans, et dont je parlerai avec quelque détail. Ce sont principalement des fûts et des tronçons de colonnes sculptées. Ces monumens ont-ils été transportés dans le lieu du Mont-d'Or ? Leur nombre, leur masse, et les rapports qui subsistent entre quelques-uns, repoussent

cette idée : c'est là qu'ils ont été taillés et mis en œuvre. Le rocher du Capucin, qui domine la vallée, a fourni le porphyre obscurément prismatique dont ils sont faits, ou du moins tout l'indique. Parmi les conjectures dont ils étaient l'objet, la plus accréditée par la tradition avait encore en sa faveur une circonstance qui lui donnait beaucoup de force ; des eaux thermales, renommées de tout temps, naissent dans le village : on présumait que ces monumens provenaient des ruines d'un ancien édifice thermal. Ce qui n'était que très-probable, il n'y a pas encore trois ans, vient d'acquérir tous les caractères de la certitude.

En creusant les fondemens du monument thermal que l'on élève au Mont-d'Or, on a décombré des bains romains. Je dois, avant de parler de ces bains antiques et de ceux qui les remplacent, dire l'état du village et de l'établissement lorsqu'on a commencé les travaux qui ont conduit à cette découverte.

On trouve un tableau très-fidèle de cet état, dans une lettre écrite en 1786, à M. de Vergennes, par M. de Chazerat, ancien intendant de la province d'Auvergne. « J'étais prévenu, dit ce respectable magistrat, de la » malpropreté des eaux et des bains, de l'in-

» décence de ces bains où les sexes sont con-
» fondus, des incommodités de tout genre que
» les malades éprouvent dans les auberges :
» mais le tableau qu'on m'en avait fait n'est
» qu'une faible image de ce que j'ai vu ; et je
» sens plus que jamais la nécessité d'exécuter
» le projet de rendre ces bains aussi commodes
» et aussi décens qu'ils sont salutaires. »

Tout délaissés qu'étaient les bains et le village, un regard du Roi suffisait pour leur faire prendre rang parmi les grands établissemens thermaux du royaume. C'est ce regard que M. de Chazerat demandait, et qu'au nom de l'intérêt public et des nombreux indigens qui fréquentent ces eaux, il était assuré de ne pas demander vainement. Par lettres-patentes de S. M. Louis XVI, en date du 27 septembre 1787, il fut ordonné qu'il serait élevé au Mont-d'Or un bâtiment où les eaux seraient amenées et distribuées en bains, et les malades logés à des prix déterminés.

Déjà une route particulière au Mont-d'Or, et remarquable par son beau tracé, avait été ouverte par les soins de M. de Chazerat. Cette route a le grand avantage de rendre très-sûr et très-facile l'accès du village, où auparavant l'on ne pouvait arriver qu'à cheval ou en litière.

Bientôt on réunit les matériaux nécessaires à la construction du bâtiment, et ses fondations, assises sur pilotis, étaient achevées, quand les premiers orages de la révolution vinrent faire échouer cette entreprise.

Le projet de M. de Chazerat, très-honorable sans doute pour son administration, présentait, si je ne me trompe, dans une partie de détail d'une bien grande importance, quelque chose de défectueux. Au lieu d'être construits sur l'emplacement de ceux qui existaient, on transportait les nouveaux bains à plus de cent mètres des premiers; et c'est par des conduits intermédiaires, que de ceux-ci on se proposait d'amener les eaux dans les seconds.

S'éloigner ainsi de l'endroit où naissent les eaux, n'était-ce point renoncer à l'avantage très-probable de recueillir des sources négligées ou perdues, dont une observation attentive dénotait positivement l'existence?

Mais encore, l'affaiblissement de température, inséparable d'un pareil déplacement, serait-il la seule modification que ce déplacement fasse subir aux eaux? Peut-être un jour aura-t-on la preuve du contraire, comme j'en ai la conviction.

Un autre motif devait aussi le faire rejeter.

Quand on crée un établissement thermal, on a le choix du terrain. Il n'en est pas ainsi pour celui que l'on restaure. Le lieu même où de nombreux malades ont trouvé leur guérison, est un lieu sacré; d'autres hommages que ceux de la prévention lui sont dus, il faut en convenir : on ne saurait donc y regarder de trop près, avant de déplacer des bains depuis long-temps fréquentés. A défaut d'inconvéniens réels, une pareille opération porte toujours en elle le germe d'une défiance que bien peu de chose suffit pour accréditer.

La cessation des travaux, en 1789, laissa le village et les bains dans l'état misérable où ils se trouvaient depuis bien des siècles.

Alors, et trente ans après, on ne connaissait que trois sources thermales au Mont-d'Or, 1°. la Fontaine de la Magdeleine, naissant au milieu du village, sans clôture, sans écoulement, et entourée de fanges qui la rendaient inabordable;

2°. La source du Bain de *César*, renfermée dans un très-petit bâtiment de forme antique, et reçue dans une auge de pierre où une seule personne pouvait se plonger à la fois, encore fallait-il qu'elle s'y tînt accroupie. Le baigneur courait souvent de grands dangers dans cette

sorte de grotte, par la présence du gaz acide carbonique, dont le seuil de la porte, plus élevé que la surface de l'eau, favorisait l'accumulation.

3°. Les sources du Bain de *Saint-Jean*, ou *Grand-Bain*. Ce *Grand-Bain* consistait en une salle unique de six mètres de longueur sur cinq de largeur. Sa voûte en berceau avait trois mètres et demi d'élévation. Au fond de cette salle, une auge rectangulaire de trois mètres et demi de longueur et de quinze décimètres de largeur, recevait les eaux à leur naissance. Des cloisons de planches divisaient cette auge en quatre compartimens. C'était les bains. Dans trois encoignures de la même salle, se trouvaient autant de baignoires mobiles, réservées pour les cas où il convenait d'affaiblir la température native des eaux. Voilà tout, absolument tout l'établissement thermal de l'époque dont je parle. Hommes, femmes, riches et indigens, c'est dans cette sorte de cave sans vestibule, sans aucune pièce de communication, sans autres séparations que des rideaux de toile flottans devant chaque baignoire, et sans issues suffisantes pour la sortie des gaz et des vapeurs, que tous étaient baignés.

La Fontaine de la Magdeleine était sous la main du gouvernement.

Le Bain de César et le Grand-Bain appartenaient à un particulier. Des rues étroites les entouraient de tous côtés; des maisons les pressaient de toutes parts. Il y a plus, trois étages élevés au-dessus de la voûte du Grand-Bain, constituaient une propriété étrangère au possesseur de ces deux sources.

Cette disposition des lieux apportait des obstacles à l'extension de l'établissement, que l'administration publique seule pouvait franchir. Mais elle resta indifférente à l'état de ces eaux depuis 1790, jusqu'à l'institution des conseils généraux de département. Dès lors, les hommes éclairés et recommandables qui ont successivement siégé dans celui du Puy-de-Dôme, n'ont cessé de solliciter la restauration des bains du Mont-d'Or : ils y ont encore puissamment concouru, en votant une partie des fonds qu'elle exigeait *.

En 1802, M. de Sugny, ancien préfet du Puy-de-Dôme, fit clore la fontaine et dessécher le terrain qui l'environnait. Il s'occupait

---

* Procès verbaux des opérations du conseil général du département du Puy-de-Dôme, sessions de 1800, 1801, 1803, 1804, 1807, 1810, 1812, 1813, 1814, 1816, 1817, 1818, 1819.

de l'amélioration des bains, quand la mort vint l'enlever à l'administration d'un département où sa mémoire sera long-temps chérie et vénérée.

Appelé à la préfecture du Puy-de-Dôme, en 1806, M. Ramond visita les eaux du Mont-d'Or pendant la saison de la même année. Pénétré de l'importance qu'elles étaient susceptibles d'acquérir, et de la nécessité d'y créer un monument thermal, il examina les obstacles que ce projet rencontrait, les moyens de les écarter, les dépenses à faire, les ressources pour les couvrir, et il en prépara l'exécution avec cette persévérance dans l'amour du bien public dont son administration reste empreinte. Sur les données de ce magistrat, MM. Cournon, ingénieur en chef du département, et Ledru, architecte, dressèrent un plan assujetti aux lieux et aux convenances. Ce plan fut approuvé par le conseil des bâtimens; et, en 1810, d'après de nouvelles réclamations du conseil général, la cession des bains pour cause d'utilité publique fut ordonnée, moyennant une indemnité.

Là devaient finir toutes les difficultés et commencer les travaux. Mais des contestations

élevées par l'ancien propriétaire des bains, sur les causes et les formes de sa dépossession, et sur l'insuffisance prétendue de son indemnité, firent naître une affaire discutée contradictoirement, à différentes époques, devant le conseil d'état, et retardèrent ces travaux de plusieurs années. Trois fois jugée, toujours perdue, la même affaire est encore aujourd'hui reproduite avec un acharnement inconcevable. Cependant le village reçut des améliorations importantes : les rues furent pavées, et éclairées pendant la nuit : une grande place fut desséchée, close, remblayée et convertie en une promenade agréable On vit aussi s'élever quelques maisons qui offraient des logemens commodes et décens : dans l'une d'elles on ouvrit un cabinet de lecture et un salon où de nombreux abonnés se réunirent.

M. Ramond quitta le Puy-de-Dôme en 1813. Depuis cette année jusqu'en 1817, l'administration des préfets qui lui succédèrent fut ou trop courte, ou marquée par des temps trop difficiles, pour laisser au Mont-d'Or des traces du bien qu'ils auraient voulu y faire.

C'est à M. de Rigny qu'appartient l'honneur d'avoir commencé les travaux définitifs. Grâces à son zèle, ces travaux présentent annuelle-

ment un accroissement qui fait regarder comme prochaine la confection du monument thermal. Là ne s'est point bornée son influence : les logemens devaient suivre le sort de l'établissement, et s'améliorer avec lui. M. de Rigny n'a pas négligé cette partie du plan de restauration, abandonnée à l'industrie individuelle, et qui touche de si près à la prospérité du Mont-d'Or. Il a éclairé, encouragé et dirigé cette industrie : à mesure que les propriétaires des maisons concédées pour asseoir les bains actuels, en reçoivent la valeur, ils en construisent de nouvelles sur des plans donnés par l'architecte de l'établissement.

Bains nouveaux.

Les nouveaux bains se composent de trois parties distinctes, adossées sans intervalle, communiquant entr'elles, et intimement liées. Ils sont disposés de manière à pouvoir baigner plus de soixante personnes à la fois.

En suivant l'ordre de leur construction, ces trois parties sont, 1°. le pavillon; 2°. le corps de bâtiment principal; 3°. le bâtiment d'administration.

Le pavillon a dix mètres 70 centimètres de

longueur et autant de largeur. Il occupe le même emplacement que le Grand-Bain, et reçoit dans cinq cuves, faites en pierres de taille, les eaux qui naissent dans cet endroit. Ces cinq cuves remplacent l'auge rectangulaire du Grand-Bain, de sorte que l'on se baigne aujourd'hui au lieu même où l'on se baignait autrefois. Le pavé du pavillon couvre deux vastes réservoirs destinés à recueillir les eaux des bains, hors le temps du service.

La longueur du corps de bâtiment principal est de vingt-quatre mètres, et sa largeur de vingt-trois mètres 10 centimètres. Sur le premier plan, se trouvent les douches et les piscines réservées aux indigens. Le plan supérieur comprend une grande salle de service qui en occupe le centre, suivant la longueur de l'édifice : chaque côté de cette salle présente neuf cabinets de bains tempérés de chaleur. On descend de la salle du pavillon dans celle des bains tempérés par un large escalier qui a douze marches.

Le bâtiment d'administration, dont les fondemens ne sont pas encore jetés, sera au-devant du corps de bâtiment principal : il aura trente-huit mètres et demi de longueur, quinze mètres et demi de largeur, et contiendra, entr'autres

pièces, un promenoir couvert au rez de chaussée, et un vaste salon au premier étage.

Travaux d'exécution.

Les premiers fonds accordés par le gouvernement pour l'établissement du Mont-d'Or, furent ordonnés en 1817, par M. Lainé, alors ministre de l'intérieur. Au mois de mai de la même année, M. de Rigny fit commencer les travaux. Leur avantage immédiat pour la population environnante, fut d'adoucir les maux qui résultaient de l'intempérie de 1816, et leur premier objet, la construction d'une promenade : celle que M. Ramond avait fait bâtir, venait d'être concédée en remplacement de terrain, à différens particuliers dont on avait acquis les maisons.

C'est en face des bains, entre le village et la rive droite de la Dordogne, qu'est la nouvelle promenade. Dans le mouvement du terrain qu'elle occupe, on a rencontré des vestiges de murailles, et une grande quantité de briques : à sept ou huit décimètres de profondeur, le sol était semé de fragmens de poterie antique, ornée de bas-reliefs. Il est à remarquer que nulle autre part dans nos montagnes, on ne découvre de semblables fragmens.

Le

Le lieu même des bains existans devant recevoir les nouveaux, il fallut, pour ne pas en suspendre l'usage, retarder leur démolition jusqu'après la saison de 1817 : à cette époque, on abattit le Grand-Bain ; dans sa construction tout portait l'empreinte de la misère et de l'ignorance.

Après avoir déblayé son emplacement, on aperçut des travaux qui déjà faisaient pressentir une partie de ce que les fouilles postérieures ont mis en évidence. Le pavillon fut commencé. La construction de cette première partie du nouvel édifice exigea beaucoup de tâtonnemens, de recherches et de circonspection. En effet, c'est là que naissent, que devaient être recueillies les seules sources alors connues, et que devaient être pratiqués leurs réservoirs de distribution. Cette opération, du succès de laquelle dépendait le sort de l'établissement, fut dirigée avec une habileté qui honore l'architecte.

Bains anciens décombrés.

On démolit, en 1817 et 1818, une douzaine de maisons, groupées sur le devant du pavillon, dont la place devenait indispensable pour le développement des autres parties de

l'édifice. Le terrain qu'elles couvraient fut enlevé par couches d'une trentaine de mètres de longueur sur seize de largeur. Après un déblai d'un mètre de profondeur, on découvrit auprès du pavillon une piscine en pierres de taille bien cimentées. Cette piscine de trois mètres et demi de longueur, sur trois mètres et un tiers de largeur, et soixante centimètres de profondeur, était emplie de tuiles calcinées, et de chevrons à demi-brûlés; ce qui fait présumer qu'elle avait été détruite par un incendie.

Immédiatement au-dessous de son pavé, on rencontra de gros murs, dont quelques-uns se prolongent et s'enfoncent sous les maisons voisines : leur arrangement et leur forme démontraient que l'on opérait sur les ruines d'un vaste édifice.

Les parties de cet édifice, jusqu'à présent dégagées, sont, en avant du pavillon, une galerie spacieuse, s'étendant du nord au sud. Son mur occidental, replié, vers le milieu, à angles droits, formait une enceinte carrée, fermée de trois côtés.

On trouva ensuite une salle carrée, longue de dix mètres et demi, large de huit mètres quarante centimètres, presque adossée contre le renflement de la galerie, comme elle entourée

de murs d'une hauteur de trente-trois décimètres, remarquables par leur revêtement semblable à l'*opus reticulatum*, liés par des chaînes d'une brêche ponceuse, qui, à des distances inégales, les traversaient de part en part, et coloriés intérieurement d'une teinte rouge, appliquée sur un double crépi d'une grande densité : le luisant, le poli et la couleur vive de cette peinture, conservée sur différens points, font présumer qu'elle avait été faite à l'encaustique. Son pavé de dalles de pierres de taille, inclinoit doucement des bords vers le centre : deux bancs de pierre, disposés en gradins, régnaient le long des deux grands côtés. On descendait dans cette piscine par trois escaliers, placés le long des petits côtés, et aboutissant chacun à une porte circulaire, dont le palier s'élevait à trente centimètres au-dessus du pavé. Deux de ces escaliers, en face l'un de l'autre et à l'aspect du midi, étaient renfermés dans une cage prise aux dépens de la longueur de la piscine; ils aboutissaient à un grand palier, divisé au milieu par un parpin, qui, en s'élevant, interceptait toute communication entre eux : cette disposition paraît indiquer que les deux sexes se baignaient à la fois, mais qu'ils avaient chacun leur porte et leur côté. Le troisième escalier

2*

se trouvait adossé contre la face extérieure du mur occidental.

Les blocs de brêche, servant de chaînes et faisant parpins, ne présentaient aucune altération apparente; l'action des premières gelées qu'ils ont subies, les a pourtant fendillés en tous sens. On ne peut attribuer cette dégradation qu'à leur longue macération dans des eaux chaudes et minérales : pour la prévenir, il aurait fallu les abriter jusqu'à ce qu'ils eussent été bien ressuyés. Mais le nouvel édifice devant être construit sur la place même qu'occupait la grande piscine, cette précaution, que l'on pourra employer utilement, après de nouvelles découvertes, devenait superflue.

Parallèlement au mur occidental de la grande piscine, on a trouvé une seconde galerie longitudinale, et, en avant de cette galerie, deux autres pièces.

La première avait quatre mètres soixante-dix centimètres de longueur, et deux mètres cinquante centimètres de largeur. Son pavé, fait en brique, adhérait fortement à une couche de béton. L'intérieur de cette pièce était surtout remarquable par un grand nombre de petites colonnes cylindriques, disposées symétriquement, et qui en bordaient les quatre côtés;

chaque cylindre, fait en briques superposées et liées par du ciment, avait huit décimètres de circonférence, et quatre décimètres de hauteur; placés à deux tiers de mètre l'un de l'autre, un intervalle de quatre décimètres les séparait des murailles. Enfin, deux rangées des mêmes cylindres, également espacés, divisaient cette pièce suivant sa largeur. Je présume qu'elle était destinée à des bains de vapeurs.

La pièce de forme carrée attenante à celle-ci avait six mètres de long, sur six de large; et les briques de son pavé, quatre centimètres d'épaisseur.

Un aquéduc fait avec le plus grand soin, et d'une très-belle conservation, joignait ces deux pièces du côté septentrional. Là il a été coupé par les fondations du nouvel édifice; mais il subsiste encore en grande partie. Les fouilles n'ayant pas été poussées jusqu'à son origine, on ne saurait encore rien dire de sa destination.

On n'a rencontré dans les déblais, ni colonnes, ni corniches, ni aucune sorte d'ornemens. Cet édifice ne se distinguait probablement que par sa masse, ses bonnes distributions, et une construction simple, mais solide autant que bien soignée.

Les travaux préparatoires de cette belle construction, mis à découvert par les déblais, sont d'une hardiesse bien remarquable, et annoncent une grande persévérance. Toutes les sources naissent du flanc d'une coulée de klingstein, en prismes réguliers, dont la longue pente est très-roide, et la base cachée par le rehaussement de la vallée. D'après cette disposition, il fallait donc, ou bâtir à la base de la coulée et alors se borner à recevoir les eaux altérées qui en découlaient çà et là, ou s'établir sur la coulée même, et placer les bains au débouché des sources. Ce dernier parti exigeait assurément beaucoup plus de travail, mais il faisait gagner en chaleur, et conséquemment en efficacité des eaux, ce qu'on aurait perdu par le premier : on ne consulta que les avantages sans s'effrayer des difficultés.

La coulée fut entamée à une hauteur d'environ vingt-quatre mètres au-dessus de sa base ; on y pratiqua deux grandes plate-formes en gradins dont l'une s'élève à quatre mètres au-dessus de l'autre. Le pavillon vient d'être bâti sur la plate-forme supérieure, et le corps de bâtiment principal, sur l'inférieure.

Pendant les fouilles, et au fond de la piscine,

on a trouvé une petite agathe, dont la gravure représente un faune; un anneau d'or, de forme octogone, pesant sept grammes; des agrafes; des palmettes; des chaînettes du même métal; une paire de pinces à épiler, et près de quarante pièces de monnaie romaine, bien conservées: elles sont pour la plupart de Vespasien, de Trajan, d'Antonin, de Marc-Aurèle, et rappellent cette succession de beaux règnes, pendant lesquels, dit Tacite, *il était permis de penser ce qu'on voulait, et de dire ce qu'on pensait.*

Une découverte d'une toute autre importance, est celle de deux sources abondantes, faisant monter le thermomètre centigrade à 44 degrés. Refoulées par un sol moderne, errantes au milieu des débris des bains romains, elles viennent doubler nos richesses thermales, et nous promettent de nouveaux bienfaits. L'une d'elles est reçue dans un puits de forme octogone, que l'on a conservé; l'autre surgissait au milieu de la grande piscine. On a appelé la première *Bain Ramond*; et la seconde, *Bain Rigny*. Attachons à un monument consacré au soulagement de l'humanité souffrante, le souvenir des magistrats qui ont le plus concouru à sa création; et qu'une inscription,

gravée sur son frontispice, transmette aux âges futurs la bienfaisance du prince auquel nous le devons.

De nombreux conduits de plomb serpentant à travers ces ruines, presque tous oblitérés par le dépôt des eaux, ont fait voir que l'on pouvait à volonté amener toutes les sources dans la grande piscine. D'autres canaux rampant à la naissance du mur méridional de la même piscine, se coudent et s'enfoncent sous des maisons qui ne sont pas comprises dans le nombre de celles que l'on doit démolir. C'est donc sous ces maisons qu'un jour on pourra retrouver une partie considérable de ce vaste édifice. L'extension des fouilles n'eût-elle pour objet que de le décombrer complètement, elles seraient intéressantes sous le rapport de l'art. Qui n'aimerait à voir les restes de ces thermes exhumés? Frappés par le temps comme les générations dont leurs voûtes répétèrent les accens de reconnaissance; jadis l'ornement de nos montagnes, aujourd'hui sans date et sans nom, ils viennent léguer aux nouveaux bains, les sources qui partageaient leur tombeau.

Cependant toutes ces sources ne sont pas encore réunies : l'inspection des lieux le démontre. J'ai parlé de deux escaliers condui-

sant dans la grande piscine, et adossés contre la face interne de son mur méridional. Sur la face opposée du même mur, et dans la tranchée faite pour les fondations du nouveau bâtiment, se trouvaient appliqués deux autres escaliers, construits, disposés de la même manière et parfaitement semblables aux premiers : de gros bouillons d'eau thermale, filtrée à travers les décombres, en baignaient les marches inférieures : il serait très-facile de la recueillir. De plus, tout près de cet endroit, il existe dans une cave un puits peu profond, et ressemblant à celui du Bain de César : pour refouler les eaux chaudes qui s'en échappaient et venaient inonder le rez de chaussée de la maison, on a comblé ce puits avec le plus grand soin, il n'y a pas encore trente ans. C'est là, je n'en doute point, que les eaux de la Magdeleine sortent de la coulée : de nouvelles fouilles auraient donc pour résultat immédiat de fixer le sort de cette précieuse fontaine.

Mais par qui et à quelle époque les bains du Mont-d'Or ont-ils été construits? Quand ont-ils été détruits? Quelle est la cause de leur destruction? Et comment se fait-il que leur existence fût à peine soupçonnée? Voilà

des questions que l'on se fait en examinant leurs restes, et auxquelles on ne peut répondre que par des présomptions : quelques-unes de ces présomptions, il est vrai, reposent sur des faits qui leur donnent beaucoup de force.

Et d'abord, parmi les monumens que l'on trouve dans le village, les plus remarquables sont une colonne encore sur place, renfermée dans une maison; deux tronçons de colonne supportant une croix près de la Fontaine de la Magdeleine, et deux autres tronçons surmontés également d'une croix placée à l'entrée du Mont-d'Or : on en voit aussi quelques-uns qui sont épars dans la vallée, et plus ou moins éloignés du village.

La place près de laquelle est la colonne, porte le nom de *Panthéon*. Cette dénomination, conservée par la tradition, l'est aussi par les titres des anciens seigneurs du Mont-d'Or : dans des écrits qui remontent à 1420, les terres environnantes sont désignées sous le nom de terroir du Panthéon.

La colonne, dégarnie de son chapiteau, a deux mètres un tiers de hauteur. Sa superficie, ornée de bas-reliefs, se trouve enchâssée à moitié dans une muraille de construction moderne : des cordons d'ornemens et de

feuilles divisent la surface de son tronçon inférieur, en panneaux ou compartimens rectangulaires. On remarque différens sujets dans ces panneaux, tels que des boucliers de la forme de ceux que les Romains désignaient sous le nom de *pelta;* des enfans portant sur la tête des corbeilles de fleurs et de fruits. Le tronçon supérieur est couvert de feuilles d'eau.

Sur un pilastre occupant l'entre-colonnement, on voit un ornement de la nature de ceux que l'on appelle arabesques. Il représente une plante prolifère sortant d'un vase : des génies ailés sont assis sur les découpures du limbe de la fleur.

La partie extérieure de la même muraille, enclave également d'autres pierres ciselées, où le goût et la facilité de l'artiste se montrent dans l'attitude et l'action de quelques figures. Près de ces figures, sont des ornemens qui paraissent relatifs à des sacrifices, et un autel d'où la flamme s'élève.

Presque tous les tronçons épars ont un mètre de hauteur et autant de diamètre : ils sont, ainsi que la colonne, formés d'une lave porphyrique, absolument semblable à celle dont le Bain de César est construit. L'un de ceux qui sont auprès de la fontaine, est divisé en

six panneaux, dont plusieurs sont occupés par des symboles relatifs à l'histoire romaine. Les trois panneaux supérieurs représentent des génies, affectant différentes postures : l'un d'eux tient une urne lacrymatoire. Dans les panneaux inférieurs, on distingue la louve allaitant deux enfans; dans un autre, une oie et un bouclier; et enfin, dans le dernier, deux oiseaux que l'on peut prendre pour des poulets sacrés, ou pour les deux colombes, emblème de Vénus de qui César se glorifiait de tirer son origine par Enée.

Des deux tronçons placés près de l'église, l'un est couvert de grandes feuilles d'eau : c'est l'inférieur. L'autre est divisé en huit panneaux, rangés sur la même ligne, et renfermant chacun une figure, dont une de femme, vêtue et coiffée comme une vestale ; les sept autres figures, plus petites que la première, représentent des génies ailés. Est-ce un monument votif en remercîment de la santé qu'aurait recouvrée la personne désignée par la figure de femme entourée des génies, dont les eaux lui ont été favorables? La figure principale n'est-elle pas plutôt celle de la nymphe de la fontaine la plus importante, et les enfans ailés, les génies de sept autres sources? M. de Beaumesnil,

dans son précieux manuscrit sur les antiquités de l'Auvergne, déposé à la bibliothèque de l'Institut, reste indécis entre ces deux opinions qu'il présente. J'adopterais la seconde, si, dans une discussion de cette nature, j'osais avoir un avis, et j'appuyerais mon sentiment sur ce que, dans un monument national, la grandeur et la sévérité du plan ne pouvaient admettre un épisode aussi peu intéressant que la guérison d'un malade, à moins que ce malade ne fût un grand personnage, auquel cas on l'aurait indiqué d'une manière significative. Je serais encore de cette opinion, pour des raisons que M. de Beaumesnil ne pouvait connaître au temps où il a écrit : les sources décombrées portent à sept le nombre de celles que nous possédons aujourd'hui ; il n'est pas douteux que de nouvelles fouilles n'en fassent découvrir d'autres.

La hardiesse, la grandeur et la destination du travail; la forme des constructions; les monnaies trouvées dans les fouilles; les sujets des bas-reliefs qui décorent les colonnes; tout ici ne se réunit-il pas pour attester l'ouvrage des Romains?

Serait-ce trop s'écarter de la vraisemblance, que de rapporter ces constructions au temps

d'Auguste? On sait qu'à la suite de la conquête, cet empereur s'efforça de faire pénétrer les arts et les sciences dans les Gaules; qu'il y introduisit des lois sages, qu'il y fit ouvrir des écoles, élever des monumens nombreux, et qu'il ne négligea rien de ce qui pouvait faire oublier aux vaincus leur asservissement. On sait aussi qu'en reconnaissance de ces bienfaits, les habitans de la capitale de l'Auvergne réunirent son nom à celui de *Nemetum*, que portait cette ville, connue dans la suite sous celui d'*Augusto-Nemetum*.

Les ornemens des colonnes sembleraient au premier abord repousser cette opinion. Ils ne furent admis qu'au temps où l'architecture commençait à dégénérer : or, elle fleurissait sous Auguste. Mais à une grande distance de la capitale du monde, un monument pouvait être confié à un homme d'un goût peu sûr ou peu sévère, et peut-être aussi retenir quelque chose de l'imperfection de l'art chez des peuples conquis. Il se pourrait encore que ces constructions fussent l'ouvrage des lieutenans que César avoit laissés dans l'Auvergne : personne n'ignore avec quelle infatigable persévérance les Romains allaient à la recherche des sources thermales, et le parti qu'ils en

tiraient pour la conservation de leurs soldats : avant ces maîtres du monde, elles n'étaient, dans les Gaules, qu'un bienfait stérile.

Quoi qu'il en soit, le monument du Mont-d'Or ne saurait être ni antérieur à la conquête des Gaules, ni postérieur au quatrième siècle, car il est indiqué, comme je le prouverai bientôt, dans des Tables géographiques dressées vers la fin de ce siècle. Créé pendant cet espace de temps, quelle apparence y a-t-il qu'il fût chargé d'ornemens relatifs à César, s'il n'était l'ouvrage de ses troupes ou de son fils adoptif?

C'est encore à des conjectures et à des approximations que l'on est réduit, si l'on veut déterminer le temps où il a disparu, et assigner les causes de sa destruction.

De ce qu'on n'a trouvé aucune pièce de monnaies françaises dans les piscines, ne seroit-on pas en droit d'inférer que les bains étaient détruits, ou au moins tombés en désuétude, au plus tard avant le treizième siècle *?

---

* En défonçant une cave, on a rencontré dix pièces d'or de monnaie française, cachées dans un gros mur dont la partie supérieure faisait partie de l'aire de cette cave. Elles n'ont pu y être déposées que long-temps après la destruction des bains.

Chacune de ces pièces pèse quatre grammes cinquante-cinq mil-

En effet, quelque part que l'on fasse aux incertitudes, sur le temps où la monnaie de billon a paru en France, toujours est-on forcé de reconnaître qu'elle y était en grande circulation au douzième siècle, puisque, dès le dixième, tous les seigneurs un peu considérables du royaume s'étaient attribué le droit de battre monnaie : or, en admettant la fréquentation des bains à cette époque, quelqu'un de ces hasards qui y ont fait perdre des pièces romaines n'aurait pas manqué de se reproduire.

Parmi les causes présumables de leur ruine, celle qui se présente d'abord à la pensée, quand on examine les lieux, est écartée par la nature du remblai qui les couvrait : situés dans une vallée très-profonde, adossés contre une montagne d'une pente très-roide, et dont la crête se compose de roches énormes et mal liées, on croirait qu'ils ont disparu sous un éboulement. Mais, il y a à peine deux siècles, le flanc de cette montagne était revêtu de sapins dont on voit les restes ; ils protégeaient le village contre la chute des terrains et des masses qui

ligrammes, ou un gros quatre grains et demi. Elles ont été frappées sous les règnes de Charles-le-Bel, du roi Jean et de Charles VI, et sont connues sous les différens noms de Francs à cheval, de Pavillons, de Petits-Royaux ou *Longvectus*, et d'Ecus à la couronne.

le

le dominent *. Ce qui prouve, au surplus, que leur destruction ne peut être attribuée à cette cause, c'est que, dans les décombres, il n'y avait aucune de ces pierres énormes qui n'auraient pas manqué de suivre un grand déchirement de terrain. C'est donc au temps, ou, plus probablement encore, à la main des hommes, que leur ruine doit être rapportée.

Pendant les grandes commotions qui précédèrent la chute de l'empire d'Occident, l'Auvergne devint le but des incursions des Barbares, que ses richesses y attiraient. Crocus et ses Vandales, en 430; Evarix et ses Goths, en 475, n'y laissèrent que des ruines et des restes d'incendies sur leurs traces : tout ce que l'Auvergne avait d'édifices remarquables, dit Sidoine Apollinaire, contemporain de la dernière irruption, fut renversé de fond en comble. Clovis, au commencement du sixième siècle, subjugua cette province et le Berri, seules possessions que, depuis la Loire jusqu'aux

* Il n'y aura de sûreté pour le village et l'établissement thermal, que quand on aura planté les pentes supérieures. Pénétrée de l'importance de cet objet, l'administration avise aux moyens de régénérer les plantations tutélaires qui les couvraient jadis : déjà elle a interdit des défrichemens d'autant plus dangereux, qu'on les avait poussés jusqu'à la crête de la montagne.

Pyrénées, Théodoric n'eût point arrachées à Rome. Bientôt après, les fils de Clovis se la disputèrent les armes à la main : vainqueurs et vaincus tour à tour, Thiéri et Childebert, dans cette guerre impie, semblaient bien moins occupés de la possession de l'Auvergne, que de savoir à qui surpasserait en fureurs les fureurs des autres Barbares qui les y avaient précédés. Enfin, comme s'il eût été de la destinée de ce beau mais malheureux pays de ne pouvoir respirer pendant ces temps déplorables, la révolte de Gaifre, duc d'Aquitaine, contre Pepin, y reproduisit, au huitième siècle, tous les fléaux qu'il avait déjà tant de fois éprouvés. Il est d'autant plus présumable que le panthéon et les bains du Mont-d'Or furent ruinés dans le cours de cette affreuse succession de désastres, qu'ils étaient à une petite distance de la capitale de la province, et qu'une grande route y favorisait la filtration des troupes.

C'est de cette route indiquée dans les Tables déjà citées, dont la découverte des bains romains suffisait pour faire soupçonner l'existence, que je me suis occupé à rechercher les vestiges : on ne saurait, je crois, récuser ceux que j'ai eu la satisfaction de découvrir à travers nos montagnes.

Cette route traversait l'ancien Mont-d'Or : à l'est elle cotoye les puys de l'Angle, dans le flanc desquels elle est très-bien conservée sur une longueur de près d'une lieue; elle s'abaisse ensuite par une pente très-douce, et va traverser les prairies de Diane; de là elle se dirige vers le village de Beaune-le-Froid, laissant sur la droite le lac Chambon et les paysages rians qui l'encadrent : on la perd dans les champs et les prairies de ce village; mais on la retrouve à Oloix.

A l'ouest, on la reconnaît dans une gorge près de la Bourboule; on la suit au milieu du plateau de Liornat; elle est d'une belle conservation près de Saint-Pardoux-Latour. Au-dessous de ce village, on trouve un pont dont les formes annoncent une haute antiquité. La commune de Bagnols en présente de nombreuses parties bien conservées. Très-probablement, de là elle conduisait à Aurillac, tandis que son extrémité opposée aboutissait à la route romaine qui, de Pérignat, allait gagner *Augusto-Nemetum*.

On est surpris de ne rien trouver dans les vieilles chroniques, dans les vieux manuscrits, dans les anciens auteurs, qui ait trait aux bains que l'on vient de décombrer; que Sidoine

Apollinaire surtout, qui a décrit avec tant de charmes son *Avitac*, qui a tant parlé de l'Auvergne et de ce qu'elle présentait de plus intéressant, garde le silence sur ce point.

Mais d'abord, est-il bien vrai que nulle part il ne soit fait mention de ces bains? J'ai de bonnes raisons pour penser le contraire. Le village a changé de nom : voilà, je crois, tout le mystère. Si donc nous cherchons dans les anciens livres, sous le nom actuel, quelque chose qui y soit relatif, nous n'y trouverons rien. Mais si, au lieu de s'attacher servilement au mot, on consulte la tradition; si l'on confère ce que disent plusieurs auteurs avec ce que les lieux présentent, alors les inductions se pressent, et la vérité se montre dans tout son jour.

Ainsi, les Tables de Peutinger, dressées sous le règne d'Honorius et d'Arcadius, sont indicatives des routes qui traversaient l'empire d'Orient et d'Occident, et des établissemens thermaux qui se trouvaient sur cette vaste surface. Ces établissemens sont presque tous désignés par la figure d'un château de forme carrée : sur la première feuille de ces tables, on remarque la ville d'*Augusto-Nemetum*, aujourd'hui Clermont. A l'est de cette ville,

on trouve les eaux de Néris; et à l'ouest, mais bien plus près d'*Augusto-Nemetum*, d'autres bains appelés *Aquis Calidis.*

Maintenant, revenons à Sidoine dont la maison de campagne avoisinait le Mont-d'Or, soit qu'elle se trouvât sur les bords du lac d'Aidat, comme le veulent quelques personnes; soit, comme il me paraîtrait facile de le démontrer, qu'elle fût bâtie dans un enfoncement de la vallée délicieuse du Chambon.

La 14[e] lettre du livre 5 de cet auteur, adressée à son ami Aprus, commence par ces expressions fort remarquables : *Calentes Baiæ et scabris cavernatìm ructata pumicibus aqua sulphuris, atque jecorosis ac phthisiscentibus languidis medicabilis piscina delectat. An fortasse montana sedes circùm castella, etc.* Il suffit d'avoir vu avec quelque attention les eaux du Mont-d'Or, pour convenir que cette description caractéristique leur est tout-à-fait applicable. Ainsi, en se dégageant de la coulée, elles font entendre un bruit souterrain et entrecoupé, très-fort surtout au temps des orages; elles naissent à travers des prismes dont les angles sont pointus et la surface polie; elles jouissent d'une ancienne célébrité contre les

maladies de poitrine ; et enfin elles se trouvent dans un pays montagneux et pittoresque, où de nombreuses cimes sont couronnées de vieilles ruines de châteaux.

Dans leurs annotations sur Sidoine, Savaron et le père Sirmond interprètent bien autrement le passage que je viens de citer : ils traduisent les mots *Calentes Baiæ* par celui de *Chaudesaigues ;* et ils ne doutent point que Sidoine n'ait voulu parler de ces eaux, situées sur les confins de l'Auvergne et du Rouergue. Savaron s'appuie sur ce que Philander, commentateur de Vitruve, a dit de Chaudesaigues ; et le père Sirmond, sur les Tables de Peutinger. L'opinion de ces deux savans, dont les écrits honorent l'Auvergne, serait, je crois, très-différente, si, à l'époque où ils vivaient, on avait eu sur les eaux du Mont-d'Or les notions nouvellement acquises.

Suivant le père Sirmond, Chaudesaigues est la traduction de l'*Aquis Calidis* des Tables de Peutinger. Mais les mêmes Tables présentent sept ou huit établissemens thermaux, les uns dans l'Orient et les autres dans l'Occident, auxquels cette dénomination est commune. L'inspection de ces Tables d'ailleurs est bien

plus favorable au Mont-d'Or qu'à Chaudesaigues. En effet, l'*Aquis Calidis* en question s'y trouve moins éloigné de Clermont que Néris : or, Néris est à quinze lieues de Clermont, et Chaudesaigues, à trente, tandis que le Mont-d'Or, en suivant l'ancienne route dont j'ai parlé, en est tout au plus à neuf lieues.

Cependant il fallait voir Chaudesaigues, examiner ses eaux, interroger la tradition sur les lieux, et rechercher avec une attention scrupuleuse si l'on y découvre quelque vestige d'un ancien établissement thermal; si l'on y rencontre quelque trace de route romaine. Eh bien! les eaux, les lieux et la tradition repoussent également l'opinion de Savaron et du père Sirmond, accueillie plus tard par M. Legrand-d'Aussi, et reproduite dans son Voyage d'Auvergne. J'en appelle au témoignage d'un homme célèbre, de M. le comte de Montlosier : ramené dans le Cantal par le désir d'en observer de nouveau les montagnes, il a bien voulu s'intéresser à mes recherches et m'aider de ses lumières. Nous avons vu à Chaudesaigues de nombreuses sources très-chaudes, dans le lit du ruisseau qui traverse cette petite ville; nous avons admiré surtout la belle Fontaine du *Parc*, dont la température fait monter

le thermomètre de Réaumur à 63 degrés *. Ses eaux, comme celles des sources inférieures, sont distribuées par des conduits de bois, dans toutes les maisons où l'inclinaison du terrain permet de les conduire : reçues dans un réservoir ménagé sous le pavé d'une pièce que l'on appelle la *Maison chaude*, elles y entretiennent une chaleur agréable et uniforme. A l'aide du même artifice, on s'est procuré dans quelques auberges des bains, des douches et des étuves sèches ou humides à volonté. Nous sommes entrés dans une étuve sèche, où le thermomètre de Réaumur marquait 28 degrés. On emploie également avec avantage, la Fontaine du *Parc*

---

* M. Mossier a trouvé 70°, thermomètre de Réaumur, à cette source; M. Legrand-d'Aussi 57°, dans une première expérience; et douze heures après, avec le même thermomètre, 56° seulement. M. Lacoste, professeur d'histoire naturelle, lui attribue 66 degrés. Les 7 et 8 octobre 1819, M. de Montlosier et moi nous avons observé sa température avec beaucoup d'attention, et à différentes heures de la journée : le thermomètre à mercure et à boule libre, était toujours plongé dans le jet de sortie. Sur sept observations, une seule fois, et à six heures du matin, la température extérieure étant à un degré, le thermomètre de Réaumur est monté à 65 degrés. Dans toutes les autres, il est resté constamment à 63 degrés. Les variations ci-dessus rapportées ne dépendent pas exclusivement de la différence des instrumens. Nous pensons, comme M. Legrand-d'Aussi, qu'il en existe de réelles dans la température même de la source : il faudrait une longue suite d'observations pour déterminer les limites qui les renferment.

à tanner les cuirs, à fouler les draps, et au dégraissage des laines : elle blanchit le linge ; elle trempe la soupe du pauvre; elle lui tient lieu de bûcher : ses enfans, lorsque le temps est sec et froid, sont couchés sur l'aquéduc de la source, qui sur le ventre, qui sur le dos, qui sur le côté. Au reste elle sort rapidement, mais sans aucun bruit, du flanc de la montagne, par un conduit dont la gueule est béante ; et ni cette source, ni les autres ne présentent rien à quoi le *scabris cavernatìm ructata pumicibus* de Sidoine soit applicable.

Enfin, consultons Philander sur l'autorité duquel est fondé le sentiment de Savaron : Philander avait pu voir souvent Chaudesaigues, pendant qu'il habitait Rhodez, où Georges d'Armagnac l'avait attiré, vers le milieu du seizième siècle. Au temps où il écrivait, Chaudesaigues se trouvait comme il se trouve aujourd'hui, sans établissement thermal ; et rien de ce qu'il dit ne donne à penser qu'à des âges antérieurs, ses eaux aient été moins négligées. D'après cet auteur, on les employait, comme on les emploie à présent, en étuves et en bains pour exciter de fortes transpirations ; comme à présent, ces étuves et ces bains étaient dans des maisons parti-

culières *. Dans l'énumération très-détaillée de leurs différens usages, Philander aurait-il omis leurs vertus contre la phthisie ? *Phthisiscentibus languidis medicalis piscina ;* expressions qui annoncent tout à la fois des effets salutaires, depuis long-temps observés, et un certain concours de personnes atteintes de maladies de poitrine. Ces bains et ces étuves pourraient, je n'en doute pas, être fort utiles dans plusieurs affections; mais quel médecin,

---

* *Duplici modo fieri (sudationes) vidimus in finibus Arvernorum, in urbe cui Calidis Aquis est nomen. In ea variis è locis erumpit magna vis aquæ calidissimæ. Præcipua scaturigo statìm quam in labrum decidit, per specum in publicum subdiale lavacrum derivatur. Aliàs privatæ sibi domus, ut monti maximè vicinæ sunt, aut diversoria comparant. Itaque priùs in caldaria, id est sudatorias cellas aperto per latus alterum canali perfluentes, ea calidissimo vapore complent. Indè in balneas influunt. Liberum tibi est utro velis modo sudare; sed haud scio, an nisi cum magno periculo in caldariis persistere possis, tantùm præfocatus est æstus, et solo ostiolo, quo clauduntur, emeablis. Neque tamen est unus earum aquarum usus. Cives maximâ scaturigine coquendis utuntur ovis, pullis explumandis, porcellis nefrandibus, et ovilis capitibus, pedibusve deglabrandis, carnibus etiam elixandis, et jusculis; adeò nihil inamœni saporis habent. Fullones verò partim ex balneis cum subterraneis cloacis extra urbem effluxerunt semitubulis ligneis collectas, densandis firmandisque et abstergendis pannis tantisper sufficiunt, dum fullonicis malleis subjecti sunt, partìm ex ipso monte conceptas, haustoriis modiolis pinnata rota proximo frigido rivo mota versatis, eamdem in rem congerunt.*

Philand. in Vitruvium, lib. V. cap. X.

je le demande, les ordonnerait à des phthisiques ? Les étuves sont tellement chaudes, ajoute Philander, l'air y est si étouffé, qu'on ne saurait y rester quelque temps sans le plus grand danger.

L'*Aquis Calidis* de Peutinger, placé près d'*Augusto-Nemetum*, le *Calentes Baiæ* de Sidoine sont donc le Mont-d'Or d'aujourd'hui. La nature et les vertus des eaux, la tradition, les monumens, la route romaine, les bains décombrés, le site bien autrement intéressant que celui de Chaudesaigues enterré dans une gorge très-profonde, tout le démontre. Le nom ancien a changé comme les anciens bains avaient disparu. Ce changement au surplus s'est reproduit à différentes époques. Connu, il y a plusieurs siècles, sous le nom de Saint-Pardoux, postérieurement on a appelé ce village *les Bains*; puis *les Bains-du-Mont-d'Or*, à cause de la montagne au pied de laquelle il se trouve; enfin le nom de *Mont-d'Or* a prévalu.

Résumé.

Les bains du Mont-d'Or tombés depuis plusieurs siècles dans un état de dégradation absolue, se trouvaient réduits à une seule et

unique salle très-petite, où les deux sexes se baignaient pêle-mêle.

Peu de temps avant la révolution, le gouvernement avoit conçu et commencé à exécuter le projet de leur donner une extension convenable et généralement désirée.

Dès sa première session, le conseil général du département du Puy-de-Dôme exprima ses vœux pour la reprise de ce projet, et vota les fonds nécessaires pour clore la Fontaine de la Magdeleine qui appartenait à l'état.

Le même conseil ayant sollicité itérativement la cession des bains pour cause d'utilité publique, et au compte du département, le préfet fut autorisé en 1810 à les acheter. Une ordonnance de 1817 l'autorisa également à l'acquisition des maisons dont l'emplacement serait jugé nécessaire pour asseoir l'édifice thermal projeté.

Cet édifice touche presque au terme de son entière exécution; et déjà, depuis deux saisons, l'une de ses parties est livrée au service des malades.

Le village a reçu, et reçoit tous les jours de grandes améliorations : un mouvement d'émulation qui ne se dément point, lui assure un développement rapide et bien entendu.

Outre le Grand-Bain, il y avait à l'endroit même où les bains actuels sont placés, et sous les maisons démolies, deux constructions thermales de différens âges, établies l'une au-dessus de l'autre, et séparées par des couches plus ou moins épaisses, d'un terrain déposé par les eaux pluviales, ou versé par les pentes des montagnes.

La construction inférieure, marquée au coin des ouvrages des Romains, méritait à tous égards le nom d'établissement thermal, que l'on ne pouvait accorder aux deux autres, faites avec autant de parcimonie que d'ignorance : parmi ses débris, elle retenait deux sources que leur volume et leur température rendent très-précieuses.

Des auteurs du quatrième et du cinquième siècle font mention de cet ancien établissement. La tradition en conservait le souvenir, mais elle ne disait rien de son emplacement. Elle parle d'une ville qui aurait autrefois existé au Mont-d'Or; et si ses documens restent encore à vérifier sur ce point, il n'en est pas de même en ce qui concerne une route romaine qui, d'après la tradition également, traversait la vallée : on en retrouve les vestiges dans nos montagnes.

Tout ici appelait donc un établissement thermal : les eaux, leurs vertus, les lieux et les souvenirs qui s'y rattachent. Mais que d'obstacles à son exécution, nés du temps qui modifie bien autrement les vallées montagneuses que les plaines! Là où les fouilles ont mis à découvert des bains très-étendus, et de nouvelles sonrces, il y avait des rues, des places publiques et des maisons. Ces rues, ces places, ces maisons, qui pouvait les faire disparaître, et, après tant de siècles d'un honteux délaissement, restituer aux sources leur ancien domaine, relever leur ancien édifice; y recueillir l'indigent qui n'y apporte que ses supplications et sa douleur, et lui assurer, comme les eaux, une part toujours exacte à leurs bienfaits? Sans doute il fallait l'intervention de l'autorité royale, qui seule, dans l'intérêt de tous, peut, en indemnisant, disposer de la propriété de plusieurs : prérogative toute de bienfaisance, quand son action s'applique à des monumens, qui deviennent à la fois une source de prospérité pour la nation qui les possède, et un témoignage éclatant de la pieuse sollicitude du souverain qui les élève.

Nota. Ce Mémoire fait partie d'un ouvrage sur les eaux du Mont-d'Or, que l'auteur se propose de publier prochainement, et auquel il joindra les dessins des bains anciens et modernes.